

**AVIS PUBLIC**  
**SÉANCE EXTRAORDINAIRE**  
**PROGRAMME DÉCENNAL D'IMMOBILISATIONS**  
**ET BUDGET**

Prenez avis qu'en vertu de l'article 144.6 de la Charte de la Ville de Montréal, métropole du Québec, une séance extraordinaire du Conseil de l'arrondissement de Saint-Laurent se tiendra le **23 novembre 2021, à 19h30**, pour l'adoption du budget pour l'exercice financier 2022 et du Programme décennal d'immobilisations (PDI) 2022 à 2031 de l'arrondissement de Saint-Laurent.

Fait à Montréal,  
Le 15 novembre 2021

Benoit Turenne  
Secrétaire du Conseil d'arrondissement substitut